

## Participation à l'augmentation de la couverture ETP VIH en Ile-de-France

<b>COREVIH Concerné</b>	Corevih IDF Ouest
<b>Etape du parcours concernée</b>	Maintien dans le parcours de prise en charge
<b>Justification de la proposition d'action</b>	<p><b><u>Contexte/Diagnostic de situation</u></b></p> <p><b>Descriptif du contexte et des acteurs impliqués</b>          Existence de programmes ETP VIH dans la majorité des établissements hospitaliers d'Ile-de-France : 45 programmes ETP VIH selon les données piramig 2014 et le site Carte'EP Ile-de-France.          Peu de programmes autorisés portés par des associations/ACT/autres structures médico-sociales. Mais nombre d'entre eux proposent des programmes d'appui à l'observance thérapeutique à un nombre non-négligeable d'usagers.</p> <p><b>Diagnostic épidémiologique</b>          Faible couverture des programmes ETP VIH en IDF selon les données piramig 2014 : 5358 patients ont bénéficié de l'éducation thérapeutique pour une file active de 45 332 patients.          Peu de visibilité de la couverture appui à l'observance, bien qu'elle fasse partie de la prise en charge par ARV.</p> <p><b>Récapitulatif des bilans et recommandations existantes</b>          Action T32 PNLs 2010-2014 : développer les programmes d'ETP et des actions d'accompagnement tels que le permet la loi HPST ; Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient : une attestation de formation, délivrée par un organisme de formation, est fournie par chaque membre de l'équipe.          Actions éducatives sans dépôt de dossiers d'autorisation d'où une lisibilité moindre -&gt; vers une démarche collective en réseau, un renforcement des capacités avec une base commune et une approche évaluative.</p> <p><b>Point de vue des acteurs et des usagers</b>          Inquiétudes des acteurs face à l'arrêté du 14 janvier 2015 en raison notamment des difficultés à trouver une formation correspondant à leurs attentes.          Sentiment de « lourdeur » associé au travail de demande d'agrément et d'évaluation de la part des acteurs des programmes d'ETP VIH.</p> <p><b><u>Constat final</u></b></p> <p><b>Points forts</b>          Thématique centrale des actions de chacun des Corevih IDF.</p> <p><b>Points restant à améliorer</b>          Mutualiser les expériences des différents Corevih IDF.</p>

<b>Objectif principal de l'action</b>	Participer à l'augmentation de la couverture ETP VIH en Ile-de-France par une mutualisation des expériences des différents acteurs des programmes ETP VIH et programmes d'appui à l'observance
<b>Objectifs opérationnels ou secondaires éventuels</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser l'accès à la formation pour les acteurs des programmes d'ETP VIH et d'appui à l'observance thérapeutique</li> <li>2. Accompagner l'autorisation de nouveaux programmes ETP VIH en particulier ceux portés par les associations/ACT/autres structures médico-sociales</li> <li>3. Faciliter le suivi et l'évaluation des programmes d'ETP VIH, en renforçant la capacité des acteurs pour qu'ils conduisent l'évaluation annuelle et quadriennale</li> </ol>
<b>Publics concernés</b>	PVVIH, acteurs des programmes d'ETP VIH (professionnels de santé, associations)
<b>Détail de l'action</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etat des lieux des programmes ETP VIH autorisés, et des actions d'appui à l'observance thérapeutique, des formations ETP VIH et des outils d'évaluation des programmes ETP VIH</li> <li>2. Concertation des acteurs des programmes ETP VIH, d'appui à l'observance thérapeutique en IDF sur les besoins de formation, la place et les liens entre les différents acteurs des programmes ETP VIH et d'appui à l'observance thérapeutique, les difficultés rencontrées durant les évaluations annuelles et quadriennales</li> <li>3. Compagnonnage des actions d'appui à l'observance et autres postulants en vue de l'obtention de l'agrément ETP auprès de l'ARS</li> <li>4. Elaboration d'un référentiel de formation ETP VIH validante ou d'un outil permettant d'améliorer l'accessibilité aux formations ETP en fonction des besoins</li> <li>5. Etude d'opportunité pour la mise en œuvre d'une formation sous l'égide de l'ensemble des Corevih, avec cahier des charges</li> <li>6. Mise en place d'un tableau de bord commun pour un suivi systématique de l'activité ETP VIH</li> <li>7. Elaboration d'un outil facilitant l'évaluation des programmes ETP VIH ou mise à disposition à large échelle d'un outil préexistant en fonction des besoins</li> </ol>
<b>Acteurs pivots</b>	Membres de la commission InterCorevih IDF ETP VIH, coordinatrice du Corevih IDF Ouest, ARS, personnels hospitaliers et associations en charge de l'ETP localement
<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	<p>2015 : Actions 1 et 2</p> <p>2016 : Actions 2, 3, 4, 5, 6 et 7</p> <p>2017 : Actions 2, 3, 4, 5, 6 et 7</p>
<b>Livrables</b>	1. Présentation des avancées au comité régional ETP ARS

	<p>2. Un livrable pour chaque action citée</p> <p>3. livrable final : un référentiel commun de la spécificité VIH pour un programme ETP (document de référence pour l'extension de l'ETP pour les PVVIH, élaboré à partir d'une synthèse des actions décrites, pour un appui de l'ensemble des acteurs y compris institutionnels)</p>
<p><b>Indicateurs de suivi et de résultats</b></p>	<p>1. Comptes-rendus des réunions de la commission InterCorevih IDF ETP VIH</p> <p>2. Nombre de nouveaux programmes ETP autorisés</p> <p>3. Nombre de patients ayant eu une consultation ETP par rapport à la file active</p> <p>4. Nombre de nouveaux patients diagnostiqués ayant eu un diagnostic et/ou une consultation ETP individuelle par rapport au nombre de nouveaux patients diagnostiqués</p> <p>5. Nombre de consultations ETP</p>